

Titre de Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé (TMA)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositifOrganisme responsable et
contactARFISS - IRTS POITOU-
CHARENTES
FILLIATRE Mélanie
05.49.37.68.90
ma@irts-pc.eu

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation s'adresse aux salariés en situation d'encadrement de personnes handicapées dans un ESAT ou en Entreprise Adaptée et/ou aux personnes qui dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle veulent se réorienter vers le métier de moniteur d'atelier, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Prérequis pédagogiques :

L'accès à la formation est soumis à des tests de positionnement : Pour les personnes en situation d'emploi et les demandeurs d'emploi : Etape 1 : Tests écrit (90 min) Etape 2 : Entretien de motivation (30 min) Pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle uniquement : Réalisation d'un stage de 15 jours (70 h) minimum au sein d'un atelier en ESAT ou en EA. Pour accéder à la formation, les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves de positionnement : un test d'expression écrite, un test d'utilisation de l'outil informatique et un entretien.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Oui

Objectif de la formation

Acquérir les compétences des trois blocs de compétences suivants : • L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages, • L'organisation et la conduite de la production de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production, • Le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Contenu et modalités d'organisation

BLOC 1 : Accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages : Le Moniteur d'atelier accueille les personnes au sein de l'établissement, instaure une relation d'accompagnement, recueille leurs besoins et attentes afin de soutenir leur autodétermination et leur pouvoir d'agir. Il les accompagne au quotidien, de façon bienveillante dans les activités de production et dans les apprentissages, à partir de ses observations et des échanges avec les personnes concernées. Il évalue leurs capacités de travail et leurs compétences, il propose objectifs et étapes pour le parcours d'inclusion. En collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle, il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation du projet professionnel de la personne et de son parcours au sein de l'établissement ou en dehors, en prenant en compte les enjeux d'inclusion.

BLOC 2 : Organisation et conduite de la production de biens ou de services, animation d'une équipe en situation de production : Le Moniteur d'atelier organise et conduit la production de biens et services correspondants aux engagements de l'établissement et aux demandes des clients, de façon à favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées, en les associant et en tenant compte de leur projet professionnel. Il anime le collectif en situation de production afin de développer un climat d'entraide et de favoriser le bien-être et l'implication des personnes accompagnées. Il met en œuvre une production conforme aux normes de sécurité, de qualité en vigueur, dans une démarche éco-responsable.

BLOC 3 : Soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées : Le Moniteur d'atelier contribue à l'identification des besoins en développement des compétences professionnelles, à l'identification et à la construction des situations de travail apprenantes, à l'élaboration des parcours pédagogiques, à l'animation des séquences d'apprentissage au sein de l'établissement et en dehors, selon l'organisation mise en place. Il participe à l'élaboration, la mise en

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)



Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé - Niveau 4 : *Baccalauréat (Niveau 4 européen)*MON
COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00523948	du 28/10/2024 au 28/10/2025	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		Non éligible	
00523955	du 28/10/2024 au 28/10/2025	Poitiers (86)	ARFISS - IRTS POITOU- CHARENTES		Non éligible	

00512178du 28/10/2024 au
28/10/2025

Poitiers (86)

ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTESMON
COMPTE
FORMATION

FPC

00523969du 13/11/2024 au
07/11/2025

Isle (87)

POLARIS
FORMATION - SITE
D'ISLENon
éligibleContrat
pro**00523973**du 13/11/2024 au
07/11/2025

Isle (87)

POLARIS
FORMATION - SITE
D'ISLEMON
COMPTE
FORMATION

FPC

00523976du 13/11/2024 au
07/11/2025

Isle (87)

POLARIS
FORMATION - SITE
D'ISLENon
éligibleContrat
app